

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 13 mars 1985

La séance est ouverte à 14 heures.

● (1405)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA DOMTAR—LE CAUCUS CONSERVATEUR DU QUÉBEC

M. Alain Tardif (Richmond-Wolfe): Monsieur le Président, nous avons entamé cette semaine la troisième semaine de discussions et questions sur le dossier Domtar et, au cours de cette lenteur gouvernementale, le premier ministre a créé un certain nombre d'espoirs par ses déclarations contradictoires.

Or, nous voici maintenant rendus à un point où, non seulement il ne semble plus y avoir d'espoir mais, plus dramatique encore, la possibilité de voir partir la Domtar vers les États-Unis a surgi à la Chambre hier.

Étant donné un scénario aussi épouvantable et aussi catastrophiques, est-il indécent de demander au caucus conservateur du Québec de sortir de son silence, de sa passivité et de réagir énergiquement? Vous trahissez le Québec par votre inaction dans ce dossier stratégique.

Bien que le ministre d'État (Petites entreprises) déclarait hier à Montréal, et je cite:

Que les Québécois se le tiennent pour dit: Les dix ministres conservateurs issus du Québec ne travaillent pas pour le Québec mais pour le Canada.

Je respecte ce choix odieux et scandaleux, mais je vous demande de ne pas travailler contre le Québec dans le dossier Domtar.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES SOCIALES

LA PAUVRETÉ—LES DÉCLARATIONS D'UN DÉPUTÉ EN COMITÉ

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, hier, le député de Surrey-White Rock-Delta-Nord (M. Friesen) a contesté les déclarations d'un ministre de l'Église Unie à propos du triste sort des démunis et de la nécessité de procéder à des réformes sociales et à une nouvelle répartition des revenus. Ce député conservateur a remis en question la légitimité de l'aide aux pauvres, soutenant que beaucoup de gens sont pauvres par choix.

Nous lui savons gré d'avoir exprimé le point de vue traditionnel des conservateurs bon teint qui voudraient nous voir revenir à l'époque d'avant la récession, alors que l'on s'en remettait aux organismes de bienfaisance pour venir en aide

aux pauvres méritants et condamnait les autres à la misère. Étant donné qu'il est partisan du gouvernement social-créditiste de la Colombie-Britannique qui a appauvri 14 p. 100 des familles de la province et a réduit l'assistance et les services sociaux, ses idées ne nous étonnent guère.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) a fait écho aux mêmes valeurs lorsque je l'ai interrogé à propos de l'accroissement de la pauvreté et de la multiplication des banques de vivres. Il n'a pas semblé se soucier le moindre des victimes ni des raisons de cette tendance déplorable; il a plutôt fait l'éloge des organismes de bienfaisance dans la véritable tradition de l'assistance publique.

La création d'emplois est l'antidote du chômage. Des revenus suffisants constituent la solution au problème de la pauvreté. Il ne faut pas blâmer le million et demi d'enfants démunis parce qu'ils n'ont rien à se mettre sous la dent. Les citoyens versent des impôts à leurs divers gouvernements pour que ces derniers offrent des possibilités d'emploi et la sécurité à tous les Canadiens. Nous voulons des initiatives gouvernementales et non pas la charité.

* * *

[Français]

L'EMPLOI

L'EXCELLENTE PERFORMANCE DU QUÉBEC

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Monsieur le Président, j'aimerais signaler à cette Chambre l'excellente performance du Québec en matière de création d'emplois et de diminution du chômage. De fait, Statistique Canada dévoilait, le 8 mars, que c'est au Québec que le nombre de chômeurs a le plus baissé au cours du mois de février avec 12,000 chômeurs de moins qu'en janvier, le taux tombant de 12.2 p. 100 à 11.8 p. 100. Cette baisse est due à la création de 16,000 emplois nouveaux. De plus, ces emplois ont été en très grande partie destinés aux femmes.

Voilà le résultat tangible de l'effet positif de l'élection d'un gouvernement conservateur au Canada. La relance et la croissance économiques sont de nouveau à l'ordre du jour, étant donné le nouveau climat de confiance qui existe depuis le 4 septembre.

Par ailleurs, notre gouvernement a fait preuve de volonté politique en s'attaquant au problème crucial de la réinsertion des femmes sur le marché du travail dans un programme visant à l'équité dans l'emploi.

Monsieur le Président, il s'agit d'un progrès dans la relance de l'économie et d'un réel progrès vers la réalisation de la justice économique.